

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **35 (1899)**

Heft 36

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

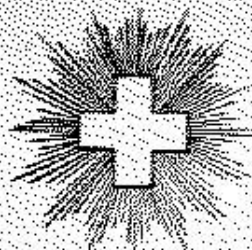
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Epreuvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Pour la pédagogie. Pensées. Deux écoles de gymnastique. — Chronique scolaire. Vaud, Course d'études de l'École normale. Société suisse des maîtres abstinents. Tessin, Fribourg, Allemagne. Observation scientifique. — Partie pratique: Leçons de concentration. L'abricot. — La moisson. — Incise. — Récitation. — Botanique pratique: le molène.*

POUR LA PÉDAGOGIE

On sait la crise intense que subit actuellement en France l'enseignement primaire et secondaire. Le premier, œuvre des Ferry, des Bréal, des Levasseur, des Buisson, miné par la réaction, voit le nombre de ses élèves diminuer progressivement et le second, s'il n'élargit pas ses cadres, ne renouvelle pas ses méthodes et s'obstine à ne pas vouloir tenir compte des revendications des modernes, prendra dans l'ensemble des études une importance qui ira diminuant de jour en jour.

Dans ce grand désarroi, un homme que la pédagogie n'a perdu qu'en partie, puisqu'il enseigne aujourd'hui la philosophie à l'Université de Grenoble, M. Georges Dumesnil, nous paraît être un des seuls qui voient juste et qui sachent mettre le doigt sur la plaie. Autrefois professeur de pédagogie à la Faculté des lettres de Toulouse, il est en droit de s'étonner que, dans ce débat ouvert depuis si longtemps, il n'y ait pas de place pour une science qui pourtant devrait y figurer au premier rang, la science de l'éducation.¹

Il ne peut se ranger ni dans le camp de ceux qui défendent avec tant d'éloquence l'éducation classique, ni dans celui de ceux qui préconisent un système tout nouveau.

Il y a dans l'argumentation de M. Dumesnil bon nombre de remarques qui peuvent s'appliquer tout aussi bien à la Suisse romande qu'à la France et, en particulier, à notre enseignement secondaire.

On s' imagine trop qu'on peut transformer un système d'éducation par des décrets, des arrêtés, des circulaires, ces chartes le plus souvent mort-nées, des remaniements perpétuels de programmes ou par de simples mesures administratives. Les choses d'ordre intellectuel et moral ne peuvent pas être ainsi modifiées seulement du dehors, par une intervention comme qui dirait mécanique.

¹ Voir *Revue internationale de l'enseignement*, 1899, N° 2, page 114 et suivantes.

On n'obtiendra rien qui vaille aussi longtemps que les maîtres de l'ordre secondaire persisteront à ne pas vouloir s'occuper des méthodes. Tout est dans la préparation professionnelle des candidats à l'enseignement. Le jour où les maîtres auront la science des méthodes, la vertu de ces méthodes « comme passée dans les moelles », un grand progrès sera réalisé.

L'instauration d'un programme nouveau est sans doute chose complexe ; toutefois, l'histoire de la pédagogie montre que, des parties de cet art difficile, elle est relativement la plus facile. L'essentiel du programme n'est-il pas déterminé pour chaque époque par l'état général de la science et de la civilisation à cette époque même ? Un problème qui offre une solution autrement plus difficile, parce qu'il est impliqué dans la nature intime de l'être humain, et dans les lois secrètes de son développement, c'est celui de savoir comment le programme doit être étudié et assimilé par l'enfant.

C'est alors qu'intervient la question de méthode qui, ici, prime tout. Là est le point vital de tout le problème.

Crier au surmenage est chose aisée ; aussi bien ne s'en fait-on pas faute à notre époque ; mais dire comment le programme doit être divisé au cours de l'année, quelles sources d'intérêt, et par conséquent d'énergie et de force morales, il faudra faire jaillir de l'âme enfantine pour soulever peut-être bien aisément un poids qui paraissait très lourd au premier abord, voilà qui est affaire de méthode et autrement plus difficile à discuter et à exécuter que d'ergoter sur le thème rebattu de la surcharge des programmes. A y regarder de près, on peut dire que le plan d'études une fois déterminé, à moins qu'il ne soit tout à fait mauvais, le reste relève de la science de l'éducation et de l'art des maîtres.

Et, dans un langage qu'on n'est guère habitué à trouver chez les pédagogues français, M. Dumesnil montre que le meilleur des programmes demeurera un poids inerte si on ne conçoit pas une méthode pour le soulever. Cette dernière, à son tour, demeurera quelque chose d'inerte aussi, si elle ne fait pas partie intégrante du personnel, si elle lui vient du dehors, s'il ne l'a pas faite et ne la recrée pas constamment au-dedans de lui-même.

Le bon éducateur doit connaître l'instrument sur lequel il joue : l'enfant, autrement dit, il doit savoir d'où il part et sur quoi il travaille. Il doit savoir où il veut aller et par quel chemin, c'est-à-dire qu'il doit connaître l'homme et la société. Il doit enfin savoir ce qu'il peut lui-même, se connaître soi-même en tant qu'homme et éducateur. Ces diverses études, l'enfant, l'homme, la société, l'éducateur et la méthode constituent précisément la science de l'éducation.

M. Dumesnil estime que la solution du problème git tout entière dans ce fait qu'on a honte de signaler à nouveau après Spencer, c'est qu'il y a une théorie qu'il faut connaître et qu'il faut apprendre à mettre en pratique pour la production des belles races d'ani-

maux, le dressage des chiens, l'élevage des chevaux, des porceux et des taureaux, mais qu'on estime qu'il est superflu de faire un apprentissage et de réfléchir à la théorie de sa fonction, quand il s'agit d'élever des hommes et d'éduquer des races d'hommes.

L'ancien professeur de pédagogie de Toulouse s'étonne à bon droit qu'au train dont marchent les choses, « la France sera bientôt le seul des pays de grande civilisation où la pédagogie (j'entends des gens qui disent : ah ! fi ! le vilain mot !) demeurera matière à plaisanteries en ce qui concerne l'enseignement secondaire ». Où le personnel de l'enseignement secondaire aurait-il, au reste, appris ce que c'est que la pédagogie, puisqu'on ne lui en demande jamais et qu'on ne lui a jamais donné l'occasion de soupçonner qu'elle fût une étude vivante, émue, et qu'elle pût lui servir à quelque chose ? Dans ces conditions, il n'y a à l'intérieur du personnel tout entier, une fois installé, aucune vie pédagogique.

Au cours de son étude, M. Dumesnil fait une déclaration dont devraient s'inspirer tous les éducateurs, à quelque degré qu'ils appartiennent : *Qu'on ne vienne pas nous dire que la pédagogie s'apprend bien assez par la pratique, car je soutiens, au contraire, que l'empirisme pratique est l'ennemi même d'une pédagogie scientifique et on démontre en pédagogie qu'un enseignement qui n'est pas rectifié et rehaussé par la théorie, tombe, en vertu de son propre poids, par une pente et une ornière inévitable, à contre sens de l'orientation requise par une saine éducation.*

Tout est là ; il faut réfléchir sur sa vocation ; il faut y penser et y penser ensemble. L'étude de la pédagogie ainsi comprise profite au reste moins par les règles de conduite qu'elle donne au maître que par l'esprit dont elle doit l'animer, par la discipline qu'elle imprime à tout ce qu'il entreprend. Rien n'est livré au hasard, rien ne se fait plus dans la classe qui ne soit soumis à la réflexion et à la méditation suivie.

Je laisse aux lecteurs de *l'Éducateur* le soin de juger si les réflexions du philosophe de Grenoble ne s'appliquent pas avec autant de force à notre Suisse romande, où l'on s'imagine encore trop qu'il n'y a pas de vraie pédagogie, que pour bien enseigner quelque chose il suffit de le connaître et que le reste — il n'y a pas de reste aux yeux des empiriques — on l'a par don ou par surcroît.

FRANÇOIS GUX.

PENSÉES DE L'ÉDUCATEUR

Notre affaire en ce monde n'est pas de connaître toutes choses, mais celles qui regardent la conduite de notre vie.

La vérité est l'objet propre, la richesse et l'ornement propre de l'esprit : la valeur particulière d'un homme, sa supériorité sur les autres, se mesure à sa provision de vérité.

Le rôle du maître n'est pas tant d'apprendre à l'enfant tout ce qu'on peut savoir, que de lui donner l'amour et le respect de la science, et surtout une bonne discipline intellectuelle le mettant à même d'en acquérir lui-même s'il le désire.

LOCKE.

DEUX ÉCOLES DE GYMNASTIQUE

Un article d'un publiciste éloquent, Hugues le Roux, dans le *Figaro*, m'apprend qu'il y a deux écoles de gymnastique, celle que j'ai connue et une nouvelle, la gymnastique suédoise. Celle-ci comporte une méthode d'enseignement sensiblement différente de celle que l'ancienne école enseignait et Hugues le Roux veut la faire savoir non seulement au grand public, mais encore à ceux à qui incombent l'enseignement de la gymnastique et le soin de veiller au développement physique de la jeunesse de son pays. « En ces matières, dit-il, un peu plus d'extension des membres, d'élévation des bras au-dessus ou en arrière de la tête change tout à fait la qualité de l'énergie et les effets de la culture musculaire. » Loïc de s'arrêter aux objections qu'on pourrait lui faire en lui disant, par exemple : « Ces ensembles sont excellents, ces mouvements rapides et nets, mais, ces qualités-là, nos gymnastes les possèdent aussi et nous n'apercevons guère de différences radicales », Hugues le Roux déclare carrément qu'en France « toute l'éducation de la gymnastique a besoin d'être réformée ». Pourquoi ? « Les principes de cette éducation sont mauvais, dit-il. La gymnastique en France n'est pas une science comme elle devrait l'être, c'est un art. Elle a pour idéal secret de former un homme exceptionnel, acrobate ou athlète. Elle mesure le tour des biceps avec orgueil. » S'il en est ainsi, je comprends sans peine qu'à un certain âge, à celui où ce ne sont pas précisément les biceps qui gagnent en volume, on ait quelque répugnance à se vouer à un enseignement fait pour eux et en vue d'eux. » Dans le Nord, la gymnastique est devenue une science exacte. On y distingue scrupuleusement l'éducation physique de l'athlétisme et de l'acrobatisme ». La première s'adresse évidemment à tous, à tous les âges, aux faibles comme aux forts, peut-être même plus aux premiers qu'aux seconds, dit le publiciste français. » Elle ne recherche que le perfectionnement de l'homme quelconque, et la gymnastique scientifique est un des moyens les plus efficaces qu'elle emploie pour atteindre ce but excellent. » Voilà soixante-dix ans qu'on applique cette gymnastique en Suède et il paraît qu'on s'en félicite, ayant pu toucher du doigt, dit-on, les merveilleux effets de cette méthode. Elle y enthousiasme là-bas une quantité de gens » qui professent leur art avec une espèce de fanatisme ». Non pas seulement des personnes qui font des exercices physiques comme une sorte de spécialité, mais des hommes de culture intellectuelle profonde, d'éducation excellente. Cela veut dire, n'est-ce pas, que là-bas tout le monde fait de la gymnastique ? c'est l'art de tous, un art national. Il y a quelques années, Hugues le Roux fut chargé d'une mission en Suède, « d'aller promener une enquête à travers les écoles de Suède et de Norvège ». Au retour, son enthousiasme est si grand qu'il rêve pour son pays, pour sa race, « pareille énergie, pareille puissance logique de méthode ». Or, les populations de ces pays du Nord étaient autrefois rongées par la tuberculose, l'alcoolisme, auxquels s'ajoutait encore la mauvaise hygiène.

Hugues le Roux s'est mis à travailler de toute sa ténacité de Français de Normandie à une petite révolution tendant à substituer, dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire de France, les méthodes suédoises à la gymnastique empirique. Pour bien définir le but de cet apôtre, il faut continuer à citer : « On ne peut pas permettre, dit-il, que la meilleure partie de la gymnastique scolaire aille à faire travailler les muscles *pectoraux*, lesquels malgré leur belle culture extérieure, leur relief plastique, avancent les épaules et enfonce la poitrine, tandis qu'une gymnastique scientifique tourne au contraire tous ses efforts vers le développement de la cage thoracique, obtenu par le travail des muscles *dorsaux*, qui redresse la colonne vertébrale, recule les épaules et lève la tête. » Pour finir, Hugues le Roux prend le parti de placer sa démonstration, « ces vérités de sens com-

mun », sous la protection des pères et des mères de familles. « Ils doivent se persuader, leur crie-t-il de sa voix d'apôtre de l'éducation, — car Hugues le Roux est un de ceux qui prêchent le plus éloquemment la réforme de l'éducation des fils et des filles, conduisant de vraies campagnes pour se faire entendre et convaincre tous les gens de bonne volonté que, dans son pays, l'éducation actuelle est trop superficielle et artificielle, — qu'une éducation de gymnastique scientifiquement conduite ne dotera pas seulement leurs enfants des avantages d'une santé robuste, d'une belle conformation, de la supériorité enviable qui est liée à la possession de l'agilité et de l'adresse corporelle, mais encore développera chez eux l'énergie, la confiance en soi, le courage moral, » de vraies vertus familiales et civiques.

H. QUAYZIN.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — Témoinage de reconnaissance. — Les anciens élèves de M. Benoit, instituteur à Lussy, ont été invités samedi dernier par la municipalité et la commission scolaire, à participer à une charmante soirée familière. La population tout entière avait tenu à prouver une dernière fois à M. Benoit la reconnaissance qu'elle lui doit.

M. le pasteur Leroy, président de la commission scolaire, a rappelé dans un discours tous les services rendus par cet ancien serviteur, qui avait dépensé à Lussy vingt-huit années de sa carrière pédagogique. En même temps il lui offrait comme souvenir, au nom de la population, un magnifique cadeau.

Cette petite fête a laissé à tous la meilleure impression.

COURSE D'ÉTUDES DE LA PREMIÈRE CLASSE DE L'ÉCOLE NORMALE

les 10, 11, 12 et 13 juillet 1899.

Lausanne — La Soutte — Torrenthorn — Louèche-les-Bains — La Gemme — Kandersteg — Thonon (Visite de l'exposition cantonale et de la fabrique fédérale de munitions) — Wattenmühl — Garnigel — Planjayan — Fribourg — Lausanne.

Le 10, dès l'aube, chacun est agréablement éveillé par la diane que jouent quatre ou cinq jeunes participants à la course. Le ciel est d'une pureté remarquable et les montagnes sont superbes ; aussi la joie est-elle dans tous les cœurs, le rire sur toutes les lèvres. La troupe se compose de vingt-neuf élèves, quatre professeurs : MM. Vallotton, Schacht, Dutoit et Joly, plus M. Raymond, pasteur à Prilly. MM. Guex, directeur, dont l'état de santé demande quelques ménagements, et Paschoud, professeur, sont partis un jour plus tôt afin de gravir plus à leur aise le Torrenthorn et la Gemme.

— Y êtes-vous ? nous demande M. Dutoit.

— Oui, oui !

— Eh bien ! Allons-y !

Et nous y allons ! Sur tout le parcours, spectacle incomparable d'une nature fraîche et riante, sur laquelle le soleil levant envoie ses premiers rayons. Lavanx et son vignoble passent comme dans un rêve ; Vevey commence à se réveiller, mais Montreux est si coquet, si verdoyant dans sa grâce nonchalante qu'il provoque de notre part un cri d'admiration. En passant près du château de Chillon, il nous revient à la mémoire de vieux souvenirs poétiques et charmants qui nous laissent rêveurs.

On admire et on rêve toujours quand le train arrive à Villeneuve. Là, on quitte le lac avec un petit sentiment de tristesse. Puis, la plaine défile avec ses champs,

ses prés, ses fermes enfouies dans la verdure, ses villages étagés dans les vignobles, toute la richesse du Pays de Vaud. Vienne nous fait soupirer; heureusement que le train va vite!

On pénètre dans le Valais. Oh! ce Valais, comme ce doit être beau! On nous en parle des notre plus tendre enfance. Il y a de hautes montagnes, des plaines avec de la vigne et des figuiers, des villages suspendus aux flancs des rochers. Le Valais, c'est un rêve!

Du wagon, on voit bien un peu de tout, mais je ne sais pas pourquoi « on ne distingue pas très bien ». On voit à la vapeur. Dans le lointain, quelques bis-ses jetés hardiment contre des parois abruptes, et, tout au fond, des pics géants, couverts de neige.

Il y faudrait Victor Hugo, suggère un jeune sentimentaliste.

Le soleil est chaud quand nous arrivons à La Souta. Néanmoins, notre courage ne faiblit point, et en route, en chantant la « Dame blanche »! Mais la montée est rude et il est neuf heures et demie du matin, aussi notre ardeur se ralentit bientôt.

En traversant Louèche, une quantité de baubins, tout ébahis de nous voir, font la haie; un de nous se charge de dire qui nous sommes:

— C'est l'Académie d'Ouchy!

— So, so!

Le programme porte lunch à Allaman. Je crois que c'est un des villages les plus montagneux du montagneux Valais: des chalets coquettement étagés sur une pente gazonnée et que surplombe une église en pierre; c'est rustique et charmant.

On mange avec appétit et les sacs ont l'air de se vider. Au moment du départ, un vieux bonhomme bossu, tordu, craqué, déguailé, vient s'offrir de nous conduire. Mon Dieu! pour faire œuvre de charité, on accepte, et, comme paiement, une petite quête entre nous le rend tout heureux.

L'« Albinos » (nom très caractéristique puisqu'il est d'Allaman) nous met sur le bon chemin et la grimpe recommence. C'est une vraie escalade que l'on fait, car la pente est considérable, aussi l'attelage « suait, soufflant, écart rendu ». On arrive à l'hôtel du Torrenthorn vers 3 1/2 heures. Restauration, repos bien mérité, et les moins fatigués font l'ascension du pic (3003 m.). Il y a bien quelques brumes à l'horizon, mais le spectacle que l'on a du sommet est de toute beauté et laisse une impression ineffaçable. On a devant soi une mer de montagnes, oh! mais quelque chose de si beau et de si grandiose qu'on reste muet et qu'un seul cri part de toutes les bouches: « Que la Suisse est belle! »

Le soir, nous dormons avec délices.

(A suivre.)

Société suisse des Maîtres abstinents. — (Section vandoise.) — Le 20 mai 1889 s'est constituée à Lausanne, la « Section vandoise de la Société suisse des maîtres abstinents ». Cinquante membres du corps enseignant primaire, quelques maîtres secondaires et quelques associés portent aujourd'hui le nombre des membres de cette société cantonale à soixante-cinq.

Le but de la société est indiqué à l'art. 1^{er} des statuts suisses en ces mots: La société des maîtres abstinents réunit les membres du corps enseignant décidés à combattre l'alcoolisme par l'exemple et par l'enseignement. Art. 2: Elle admet aussi comme membres associés les personnes qui s'intéressent à l'éducation et qui s'engagent à coopérer à la réalisation de son but. Tous les membres sont abstinents.

Combattre l'alcoolisme par l'enseignement? — Nous lisons dans le « Projet de Plan d'études (instructions générales) », « Le sujet — les boissons — a été scindé: » d'un côté les boissons alcooliques et de l'autre les boissons non alcooliques, afin » de permettre au maître de rendre ses écoliers attentifs aux dangers et aux tristes conséquences de l'alcoolisme. La Commission du plan d'études n'a pas cru

« devoir inscrire dans le programme tout un plan d'enseignement antialcoolique, comme il en existe en France et en Belgique. Elle a pensé qu'il suffisait d'indiquer le sujet et que les maîtres sauraient bien lui donner les développements qu'il comporte suivant les localités où ils se trouvent. »

Autorisés par ces paroles, les maîtres peuvent donner à leur enseignement une tournure nettement antialcoolique : non seulement ils le peuvent, mais ils le doivent, car tous les médecins aujourd'hui s'accordent pour déclarer que le vin est nuisible à tous les enfants. Non seulement nous voudrions que tous les enfants fussent abstinents, mais nous voulons enrayer les progrès de cette plaie sociale : l'alcoolisme.

Non seulement par l'enseignement, disons-nous dans l'art. 1, mais par l'exemple. Les enfants sont de fins psychologues : ils écoutent plus ou moins ce que nous disons, mais ils observent très attentivement et imitent ce que nous faisons. Seul l'enseignement du maître qui pourra dire : « Faites ce que je fais » sera fructueux ; le maître modéré — qu'est-ce que la modération ? — prêchera dans le désert.

N'y a-t-il, dans le canton de Vaud, que 50 maîtres et maitresses qui aiment assez leurs élèves pour renoncer pour eux-ci à l'usage des boissons alcooliques ? Sont-ils si peu nombreux les maîtres qui comprennent que l'instituteur doit viser à l'éducation bien plus qu'à l'instruction, qu'il doit chercher à développer chez ses élèves la volonté de faire le bien, mais que, malheureusement, l'alcool ruine la volonté ?

Nous disons qu'être heureux, c'est agir ; loin de nous les paroles vaines et les discours stériles. Des actes ! Voilà ce que nous demandons à l'instituteur qui aime sa patrie ; des actes ! nous en demandons aux hommes pour lesquels les mots de « Devoir » et d'« Amour » ne sont pas seulement des mots.

Pour le Comité :

Le Secrétaire, S. GALLEY.

Pour tout renseignement, s'adresser à E. Jaton, instituteur à Villars-le-Comte ou à S. Galley, instituteur à Riveyres. Adresser les adhésions aux mêmes adresses.

TESSIN. — Dans son numéro du 25 juillet dernier, le *Dover*, de Bollinzona, nous apporte le compte rendu de la séance par laquelle se sont terminées les leçons de l'année scolaire 1898-1899 des jardins d'enfants de cette ville.

Parmi les discours prononcés en cette circonstance, signalons celui de l'inspectrice des écoles fröbeliennes du canton du Tessin, M^{me} Rossi-Peracchi. Nous en extrayons les idées principales : L'enfant a un impérieux besoin de bonté et d'affection ; il ressemble à une fleur qui ne demande qu'à s'épanouir. Un peuple civilisé ne saurait se désintéresser de l'instruction et de l'éducation des jeunes générations. L'école et la famille doivent travailler de concert à cette grande œuvre ; malheureusement, il faut bien l'avouer, cette union n'existe pas toujours et, c'est fâcheux de le dire, par la faute de la famille. Un préjugé généralement répandu, c'est que l'instinct maternel remplace, à lui seul, toute science de l'éducation. L'instinct maternel est utile, mais il ne saurait suffire à lui seul. Il importe donc que les mères ne soient pas absolument ignorantes des choses de l'éducation, mais qu'au contraire elles y prennent le plus vif intérêt. Qu'elles cherchent donc à connaître toujours mieux l'esprit qui anime l'enseignement fröbelien ; elles seront alors toujours plus à la hauteur de la noble tâche que la nature leur a dévolue.

Fribourg. — Tous nos établissements supérieurs d'instruction publique sont maintenant fermés depuis bientôt un mois, et ne s'ouvriront, la plupart, que vers la fin septembre. Par ces chaleurs sénégalaises, maîtres et élèves sont heureux de respirer, aussi bien l'air de la liberté que l'air pur de la plaine ou de la montagne.

Les examens pour l'obtention du brevet de capacité ont eu lieu durant quatre jours consécutifs pour les aspirants-instituteurs et trois jours pour les aspirantes-

instituitrices. Des diplômes de premier, deuxième et troisième degrés ont été octroyés à onze nouveaux régents et à vingt-quatre nouvelles régentes. Si vous le désirez, je vous communiquerai plus tard les matières des examens écrits dont nous parlons.

Le cours d'instruction pour les maîtres de dessin aux écoles secondaires et professionnelles — ouvert à Fribourg le 13 mai — a été clôturé le 12 août par un examen et une exposition des travaux exécutés par les participants à ce cours. L'examen a duré trois jours et l'exposition des ouvrages manuels — dessins et modelages — a été visitée par un public nombreux et sympathique.

Des diplômes ont été accordés à 15 participants sur 15, pour les branches suivantes : méthodologie et formes ornementales, connaissance des styles, perspective, projections, étude des ombres, dessin à main levée, dessin professionnel et modelage.

Tous les cantons de la Suisse romande avaient envoyé des représentants au cours dont il s'agit. Le Tessin même était représenté.

Un dîner, donné à l'Austrache, réunissait autorités, professeurs et participants. M. le conseiller d'Etat Pylhon a adressé des remerciements à la Confédération pour l'appui bienveillant qu'elle prête aux cantons dans l'enseignement professionnel et pour les bonnes directions de son représentant, M. Tièche, inspecteur fédéral. Des discours ont aussi été prononcés par M. Beansire, chef de service au Département de l'instruction publique du canton de Vaud, par M. Tièche et par M. L. Genoud, directeur de l'Ecole professionnelle de Fribourg.

Somma toute : cours bien organisé, enseignement pratique et bons résultats pour l'avenir.

Pour terminer cette petite relation, signalons le *tableau d'honneur* que publie actuellement la *Feuille officielle* du canton, qui renferme les noms des recrutables qui ont obtenu de très bonnes notes — soit 1,5 — aux examens fédéraux de cette année. Ces bonnes recrues sont au nombre de 225. — La liste des recrutables qui ont les notes les plus mauvaises est de 92. Ce sont les ombres du tableau.

A. P.

ALLEMAGNE. — Le ministère de l'instruction publique du grand-duché de Hesse-Darmstadt vient de mettre à la retraite M. le prof. Dr Schiller, auteur de nombreux ouvrages sur l'éducation et directeur du séminaire pédagogique de Giessen. M. Schiller avait parlé de l'organisation scolaire de la Hesse d'une manière incompatible avec les devoirs d'un fonctionnaire de l'Etat ! M. Schiller va ouvrir un cours de pédagogie à l'Université de Leipzig en qualité de privat-docent.

Observations récentes sur la planète Mercure. — L'astronome américain Lowell fait depuis plusieurs années une étude spéciale de la planète Mercure. Grâce aux puissants instruments dont il dispose, il a reconnu que les irrégularités superficielles qu'offre cet astre sont très différentes de celles des autres planètes, elles sont longues, étroites et sombres, d'inégale largeur, et paraissent à certaines époques semblables à des lignes pointillées placées symétriquement et plus sombres à leurs intersections. La cause de cette structure superficielle ne peut être due qu'à la chaleur solaire. La chaleur vive et continue que reçoit l'hémisphère constamment tourné vers le soleil produit sur cette moitié une contraction beaucoup plus grande que sur l'autre hémisphère, et de cette inégalité de température résultent les crevasses que nous voyons sous la forme des lignes dont nous avons parlé. Voici les conclusions de M. Lowell :

- » La planète Mercure n'est jamais voilée par les nuages.
- » Elle ne possède pas d'enveloppe atmosphérique appréciable.
- » Elle n'a pas de neiges polaires.
- » Elle n'a aucune végétation et ne montre aucune modification temporaire.
- » En résumé, c'est un monde éteint. »

PARTIE PRATIQUE

LANGUE MATERNELLE

L'abricot.

LEÇON DE CONCENTRATION.

Avec ce sujet, nous remplirons les leçons de composition, dictée, vocabulaire, dessin, récitation, calcul, lecture, exercice de langage de presque toute la semaine.

Le lundi matin, nous lirons un récit tiré de *Histoires et leçons de choses*, de Mme Pape-Carpentier, intitulé *Les noyaux de pêche et que*, pour la circonstance, nous appellerons :

LES NOYAUX D'ABRICOT.

Il y avait une fois un petit garçon instruit, mais qui n'avait pas de patience ; il s'appelait Paul.

En sortant de l'école, un jour, il vit un de ses camarades qui, ayant mangé un abricot, jetait le noyau, et, par amusement, il le lançait sur le chemin à grands coups de pied. Puis Paul le ramassa et, faisant le moulinet, il allait l'envoyer au beau milieu de la rivière quand une bonne petite vieille qui passait lui dit :

— Ne jetez pas ce pauvre noyau, mon enfant ; il y a dedans, sans qu'il y paraisse¹, un abricot tout entier, avec des fleurs, des feuilles et des abricots.

Paul se retourna vers la bonne petite vieille et la regarda sans comprendre ce qu'elle voulait dire. Il n'en essaya pas moins de le casser aussitôt entre ses dents. Peine inutile ! Il eut beau le tourner et le retourner, il n'en put venir à bout.

Alors il prit son couteau pour l'ouvrir comme une noix ; impossible !

Il frappa dessus avec son sabot, mais le noyau était plus dur que le sabot, et c'était le sabot qui menaçait de se fendre.

Paul, qui était violent de sa nature, devint furieux.

Il voulait à toute force avoir l'abricotier ; mais le noyau ne voulait pas le donner à Paul, parce que Paul ne s'y prenait pas comme il fallait s'y prendre.

Alors la bonne vieille dit au petit garçon :

— Mon enfant, emportez ce noyau chez vous, plantez-le dans un petit coin de terre, arrosez-le de temps en temps, veillez à ce qu'il ait de l'air, de la lumière, de la chaleur ; et un jour, ce bois épais qui résiste à vos dents, à votre couteau, à votre sabot, s'ouvrira doucement et vous donnera de lui-même ce que vous ne lui arracheriez pas aujourd'hui, quand même vous viendriez à bout de le briser.

Alors Paul demanda à la bonne vieille :

— Mais, madame, que faut-il donc pour attendre ce noyau d'abricot ?

Et la bonne vieille lui répondit :

— Il faut des soins, de la patience et du temps.

APPLICATION MORALE.

Ce récit est expliqué dans ses parties les plus difficiles. Un compte rendu clair et simple est exigé des élèves. Le maître pourra tirer de cette narration une leçon de morale dans ce sens :

— Le noyau ne devient pas abricotier en un jour ; et vous, petits enfants, devenez-vous instruits en un jour ? Non, il vous faut des soins, de la patience et du temps ; votre tête est bien dure comme le noyau, mais vous pouvez l'attendrir par l'étude répétée des bons livres, l'audition de bonnes leçons et la pratique de bons conseils. Mais, comme la plante, il faut travailler constamment à son développement ; elle ne se repose pas ; faisons-en autant pour que ce que nous aurons appris porte du fruit, et du bon.

¹ Expliquer la présence dans chaque graine des germes de toutes les parties d'une plante, avec la prochaine graine.

ORTHOGRAPHE.

Si cela est nécessaire, c'est à dire suivant le degré d'avancement des élèves, il est avantageux de faire une préparation, en classe, des mots difficiles de la dictée proposée.

Nous prenons dans le récit l'alinéa suivant :

LE NOYAU D'ABRICOT.

— Mon enfant, emportez ce noyau chez vous, plantez-le dans un petit coin de terre, arrosez-le de temps en temps, veillez à ce qu'il ait de l'air, de la lumière, de la chaleur ; et un jour, ce bois épais qui résiste à vos dents, à votre couteau, à votre sabot s'ouvrira doucement et vous donnera de lui-même ce que vous ne lui arracheriez pas aujourd'hui, quand même vous viendriez à bout de le briser.

Comme exercice remémoratif, il est bon de poser quelques questions pour éclaircir le texte de cette dictée. Avant la dictée, posons les questions : — Comment faut-il écrire : *plantez-le, arrosez-le, lui-même* ? — Et *votre couteau, votre sabot* ?

GRAMMAIRE.

Il ne faut pas éplucher entièrement une dictée, pour lui faire donner toutes les règles grammaticales mises en pratique par son auteur : cela fatigue l'élève qui doit trop emmagasiner et qui oublie.

Ici nous nous occuperons de l'impératif et du futur. — Qui dit : emportez ce noyau, plantez-le, arrosez-le, veillez ? — A qui dit-elle cela ? — De quelle manière le dit-elle ? — Quand on commande, on se sert d'un mode du verbe appelé : *impératif*. — Quels autres verbes y a-t-il dans la dictée ? — Dites-les à l'impératif. — Louis, quand tu dirais à Emile ce que la bonne vieille disait à Paul, t'exprimerais-tu ainsi : emportez ce noyau, plantez-le, etc. ? — Non, mais ? — Emporte, plante. — Si, maintenant, vous vous commandez cela, tous les garçons de ce banc, par exemple, comment direz-vous ? — Emportons, plantons, arrosons. — Dites le verbe *planter* aux trois formes que nous venons de voir. Dites d'autres verbes. — En se servant des exemples : *tu arroses, tu plantes, etc.*, nous ferons découvrir qu'à l'impératif il n'y a pas de pronom sujet, et en faisant comparer avec *arrose, plante*, que l's de la deuxième personne est supprimé dans ce temps pour les verbes de la première conjugaison. — A quoi voit-on que l'on s'adresse à une personne plutôt qu'à une autre ? — A la terminaison. — Faire conjuguer et orthographier de nombreux exemples.

Quand est-ce que le bois épais du noyau s'ouvrira ? Aujourd'hui, demain ou hier ? — Demain est un temps à venir, un temps futur et le temps du verbe qui dit ce que l'on fera demain s'appelle *futur*. — Y a-t-il un autre verbe au futur dans la même dictée ? — Quand le noyau donnera-t-il l'abricotier ? Si le noyau parlait, comment dirait-il ? — Je m'ouvrirai, je donnerai. — Et si tu disais cela au noyau, comment t'exprimerais-tu ? — Comment écris-tu : *tu donneras, tu ouvriras* ? Différence entre : *tu donneras* et *il donnera*. Faire trouver ainsi la suite du temps en faisant remarquer les différences d'orthographe entre la première et la troisième personne du pluriel. Puis comme exercice, oral et de généralisation, on fera conjuguer au futur les autres verbes du texte.

Enfin, comme exercice écrit, nous avons le choix : pluriel du texte dicté, mettre les verbes de l'impératif à la deuxième personne du singulier ou à la première du pluriel, avec le reste de la dictée au singulier ou au pluriel. Devoirs de conjugaison à l'impératif et au futur simple des verbes suivants :

Emporter un noyau,	arroser un bouquet,
planter un clou,	veiller un malade,
avoir de la lumière,	résister au mal,
ouvrir un abricot,	donner du pain,
laisser un noyau,	venir à l'école.

COMPOSITION.

Cette leçon, donnée dans la saison des fruits, sera accompagnée, surtout pour la leçon de chose, du fruit, des feuilles, si possible, à leur défaut, de gravures représentant l'abricotier, un espalier, etc. — Nous montrons un abricot entier, en laissant aux élèves le soin de dire tout ce qu'ils sauront sur l'extérieur du fruit : couleur, forme, odeur, toucher. Puis nous ouvrons le fruit en laissant le noyau à l'une des moitiés, et nous faisons observer l'intérieur; nous ôtons le noyau que nous montrons de près, en faisant remarquer la ligelle qui le retient au fruit et qui, par une rainure et un trou, descend jusqu'à sa partie inférieure. Avec un couteau dont nous faisons entrer la pointe dans la rainure, nous ouvrons le noyau : la pellicule brune de l'amande apparaît, nous l'enlevons et la chair blanche se montre.

PLAN DE LA RÉDACTION.

1. Espèce de fruit. Extérieur, forme, couleur, odeur, toucher, taches. 2. Intérieur : chair, goût, noyau, sa forme, son aspect, l'amande. 3. L'abricotier. 4. Utilité.

RÉDACTION.

L'abricot ressemble à la prune ou à la pêche. Il est ovale, un peu aplati. Sur le côté, on aperçoit une gouttière et, à l'un des bouts, un petit creux où s'implante le pédoncule. L'abricot est jaune, avec des taches noirâtres ou brunnâtres. Il a une bonne odeur et sa peau est veloutée.

Si on l'ouvre, on aperçoit un noyau : c'est donc un fruit à noyau. Ce noyau est ovale, plus aplati que le fruit; il a deux petites lignes saillantes; une ligelle le retient à la chair en même temps qu'elle le nourrit. Le bois du noyau est dur et épais : il renferme une ou deux amandes blanches et amères enveloppées d'une pellicule brune. La chair de l'abricot est jaune doré, douce, sucrée et fraîche au goût.

Le noyau jeté en terre donne un abricotier. C'est un arbre de grandeur moyenne, que l'on cultive en plein vent dans le Midi et en Valais, à Saxon surtout, et en espalier dans d'autres contrées moins chaudes, comme les bords du Léman. On en trouve une espèce à l'état sauvage en Sibérie.

Avec l'abricot, on fait de la confiture qui a un peu le goût et la couleur du miel. Mangé à la main, c'est un fruit rafraîchissant. Avec le noyau on fait une sorte d'eau-de-vie.

NOTES. — Abricot vient du mot arabe *al birquaq*. Les amandes contiennent de l'acide prussique et deviendraient nuisibles si l'on en mangeait beaucoup. Le bois du noyau infusé dans l'eau-de-vie donne un des meilleurs ratafias domestiques. L'abricot plein vent est préféré à celui qui croît en espalier.

LECTURE.

Lire dans *Renz*, le morceau : *Les pêches*, ou la fable suivante lorsqu'elle aura été mise au net dans le cahier de copie.

La noix et l'abricot.

Dans le panier d'une fruitière
Un abricot de mine altière,
Jeune, beau, frais et velouté,
Vit la coque ratatinée
D'une noix. — « Il est fort douteux
Qu'un fruit comme toi raboteux
Cache du bon sous sa robe fante,

Dit l'abricot haïssin.
 Sans combien je suis tendre.
 Et vois l'or de mon teint ;
 J'aurais du parfum à te vendre.
 Et toi du roc, c'est bien certain. »
 La noix fronga ses rides :
 « A la vérité, payez votre écol.
 Mes flancs ne sont pas vides ;
 Brisez-les, vous verrez dedans
 Des cerneaux bienfaisants.
 Votre chair dorée
 Dévorée
 Que vous reste-t-il ?... un noyau,
 Plus dur que le mien, jouvenceau,
 Et dont l'amande amère
 Ne vaut pas mon grumeau. »
 Sous un bon habit de velours
 Niche souvent un cœur de pierre.

Eug. Moxon.

DESSIN.

Dans la leçon de dessin, on fera dessiner l'abricot entier et l'abricot ouvert, avec le noyau. Dans l'une des moitiés, soit d'après nature, soit d'après un croquis au tableau, ce sera une application de l'étude de l'ovale. S'il est possible on fera dessiner un rameau d'abricotier ou une feuille.

ECARTES.

Modèles : Le noyau patient devient abricotier. Abricot fruit à noyau.

CALCUL ORAL.

1. Un abricotier avait 74 fruits, un autre 24 de plus. Combien les deux ensemble ? $74 \times 2 + 24 = 172$.
2. Dans un verger il y a 11 abricotiers donnant en moyenne 60 abricots chacun ; combien récolte-t-on de fruits ? $60 \times 10 + 60 = 660$.
3. Combien faut-il acheter de kg. d'abricots pour avoir 20 kg. de chair, si 6 kg. de fruits en donnent un de noyau ? 24 kg. de fruits.
4. Que valent 18 kg. d'abricots à fr. 0.70 ? Fr. 12.60.
5. Je reçois une caisse d'abricots pesant 5.4 kg. ; la tare est de 0.9 kg. ; que dois-je à fr. 0.70 le kg. ? Fr. 3.15.
6. J'ai 112 abricots à partager entre 4 enfants ; que recevra chacun ? 28 abricots.
7. Pour faire de bonne confiture, il faut autant de sucre que de fruit ; que dois-je dépenser en sucre pour avoir 14 kg. de confiture, le sucre valant fr. 0.55 le kg. ? Fr. 7.70.

Chacune de ces questions peut devenir le canevas de plusieurs problèmes similaires.

Eug. Moxon.

PENSÉE

On subit l'action d'un ouvrage avant de l'avoir lu, même sans jamais le lire ; on respire les idées qui sont dans l'air. Elles circulent par la conversation des gens instruits bien avant de passer dans l'enseignement ; la littérature s'en imprègne et leur sert de véhicule.

MARION.

Degré intermédiaire.

La moisson.

Intuition. — Dans une course scolaire aux environs, on fera remarquer divers champs de céréales. Si ce sont des élèves de la campagne, ils expliqueront eux-mêmes comment se fait cette récolte ; leurs notions seront faciles à compléter ; le principal sera alors de corriger leur langage. Pour de petits citadins, une visite sur les lieux nous paraît nécessaire.

PLAN DE LA LEÇON ORALE.

1. Ce que c'est que la moisson et quand elle se fait. — 2. Fanchage. Séchage. — 3. Javelles et gerbes. — 4. Battage. — 5. Principale récolte du paysan.

Compte rendu oral par plusieurs élèves, puis compte rendu écrit avec le même plan que ci-dessus.

La moisson est la récolte des céréales : froment, seigle, orge, avoine, etc. Cette récolte se fait chez nous au mois d'août, moment où les champs de blé deviennent jaunes ; on moissonne d'ailleurs presque toujours trop tard, et l'on perd ainsi beaucoup de grains, renversés à terre et mangés par les oiseaux. Dans d'autres pays, la moisson se fait à des époques différentes ; en janvier, par exemple, alors que notre pays est couvert de neige, on coupe les blés au Chili, dans la République Argentine et en Australie ; on peut dire qu'il n'y a pas de jour dans l'année où l'on ne moissonne quelque part.

La moisson se fait dans nos contrées avec la faux ; autrefois on se servait de la faucille. Ailleurs, comme en Amérique, on a des moissonneuses à vapeur. Les tiges une fois coupées sont ensuite relevées et étendues régulièrement sur le sol pour être séchées au soleil. Une grande chaleur est alors nécessaire, et la pluie est toujours à craindre, car le grain mouillé germe facilement.

Le lendemain, dans la matinée, le blé est mis en petits tas appelés javelles. Dans l'après-midi, ces javelles sont réunies en gerbes, au moyen de liens faits ordinairement avec la paille du seigle qui est longue, souple et tenace. Ce sont les enfants et les jeunes filles qui portent les javelles sur le lien, et un homme vigoureux les lie très fortement. Les gerbes, mises sur un char, sont ensuite menées à la grange. Une fois que les moissonneurs ont quitté le champ, ils y sont remplacés par des glaneurs qui viennent ramasser les épis que le paysan au cœur compatissant a laissés.

Dans bien des pays chauds, les gerbes sont laissées sur le champ et arrangées de façon à former une meule conique ; on les laisse ainsi deux ou trois jours se dessécher et subir une demi-fermentation qui facilite la séparation du grain d'avec l'épi. Puis on obtient l'égrenage en faisant piétiner les gerbes étalées sur le sol par des chevaux ou des bœufs. Autrefois on se servait chez nous pour cette opération du fléau, instrument dont le maniement est très fatigant et que quelques agriculteurs utilisent encore. On emploie maintenant des machines à battre dont l'effet est plus complet que celui du fléau. L'endroit où l'on bat le blé s'appelle aire.

La moisson est la principale récolte du laboureur, car le grain, une fois séparé de la paille et d'une petite enveloppe appelée *balte*, est conduit chez le meunier qui le transformera en farine avec laquelle on fera le pain, base de la nourriture de l'homme dans nos contrées. Certains mets en effet finissent par nous dégoûter, tandis que l'on mange toujours le pain avec plaisir.

APPLICATIONS.

Vocabulaire : céréales (rad. Cères), faucille, javelles, gerbes, glaneurs, granier, meule conique, fléau, fatigant, aire (homonymes : air, ère, hère) ; balte, essentielle, dégoûter.

Ces mots seront écrits au tableau noir, puis soigneusement copiés et appris.

Lecture : « La moisson », dans Gobat, page 299.

Récitation : Dans Renz, « Le chant des moissonneurs », de Porchat, p. 273, et « Les glaneurs », du même auteur, page 291.

Dictées : Conservation du blé. Le charançon.

Ann.

Conservation du blé.

On conserve le blé dans les granges, dans les greniers et en plein air. Pour ce dernier moyen, on dispose les gerbes debout, les grains en haut, de manière à faire une sorte de meule conique, que l'on recouvre ensuite avec une autre gerbe renversée qui forme chapeau sur le tout. C'est le meilleur moyen de préserver la meule de la pluie. Quand la meule est bien faite, la récolte est à l'abri des souris beaucoup mieux que dans les maisons.

Le charançon.

Cet insecte appartient à l'ordre des *coléoptères* qui comprend cent mille espèces, et qui se distingue en ce que les ailes supérieures, appelées *élytres*, sont en forme d'éclai, comme chez le hanneton, les coccinelles, etc. Le charançon ou *calandrie* ne dépasse pas un demi-centimètre de longueur ; il est excessivement nuisible par les dégâts de sa larve, qui ronge les grains de blé, de pois, de lentilles, etc.

Ann.

DICTÉE

Nourriture des guêpes.

Tant qu'elles trouvent des fruits à ronger et à sucer, les guêpes, naturellement omnivores, montrent un grand faible pour toute substance sucrée ; elles se nourrissent comme les mellifères, choisissent les fleurs les plus petites et les moins profondes, et en lèchent le nectar. Mais, quand cette ressource vient à manquer, elles vivent de proie vivante et de chairs mortes.

La nécessité éveille en elles l'instinct carnassier qui sommeillait, circonstance atténuante dont il faut leur tenir compte, sous peine d'injustice. « Ventre affamé n'a point d'oreilles » a dit La Fontaine ; quoi d'étonnant que les guêpes, poussées par la faim, fassent une guerre acharnée aux insectes ? Les humains ne se la font-ils pas souvent pour de moindres prétextes ? Par un beau soleil, elles volent de fleur en fleur, en quête d'abeilles, de mouches ou de papillons. Elles leur donnent aussi la chasse au vol ; chacun, alors, de chercher à échapper au pirate par une adroite manœuvre. Le papillon poursuivi se laisse choir de côté, la guêpe qui l'a manqué ne revient pas à la charge ; abeilles et mouches forcent de voiles, mais beaucoup succombent dans cette lutte inégale. Si la bestiole est minime, la guêpe la mâche tout entière et en fait une boule avec laquelle elle s'envole ; la pièce est-elle volumineuse ? en un clin d'œil, du tranchant de ses mandibules, elle la décapite, coupe ailes et pattes, emporte le tronc, s'arrête sur une plante, se pend par les pattes postérieures, triture le corps de sa victime, en fait une espèce de mailloir, le loge entre ses jambes et gagne son nid à tira-d'aile. Que d'insectes ne détruit-elle pas ainsi en une année !

VICTOR RENZ.

RÉCITATION

La main.

Voici ma main ; elle a cinq doigts :

En voici deux, en voici trois !

Celui-ci, le petit bonhomme,

C'est mon gros pouce qu'il se nomme.

Le minuscule auriculaire

Marche à côté de l'annulaire.

Regardez les doigts travailler !

Chacun fait son petit métier.

L'index qui montre le chemin,
C'est le second doigt de la main.

Entre l'index et l'annulaire,
Le majeur paraît un grand frère.

L'annulaire porte un anneau;
Avec sa bague il fait le beau.

Ce sont de bons petits apôtres;
Ils s'aiment bien les uns les autres.

Chacun le travail pour chacun,
Ils s'aident au travail commun!

Eh bien! comme eux il nous faut faire,
Et moi je veux être un bon frère.

Restons unis comme nos doigts.
En voici deux, en voici trois!

OCTAVE AUBERT.

Vous feriez pleurer le bon Dieu.

Quand d'herbes la plaine est couverte,
Si vous voyez sur les ruisseaux
Voler la demoiselle verte
Qui se perche au bout des roseaux,
Laissez la créature frêle
Se balancer dans l'air en feu,
Enfants, si vous cassiez son aile,
Vous feriez pleurer le bon Dieu.

Laissez au moncheron qui vole
Ses ailes de gaze et d'azur;
Laissez aussi la mouche folle
Bourdonner autour d'un vieux mur.
N'écrasez pas cette chenille
Qui deviendra papillon bleu.
Ne dépeuplez pas la charaille.
Vous feriez pleurer le bon Dieu.

Aux fentes des sombres murailles,
Lorsque vous verrez, par hasard,
Briller au soleil les écailles
Chatoyantes d'un vert lézard,
De tuer l'animal qui rôde
Oh! ne vous faites pas un jeu;
Ne brisez pas cette émeraude.
Vous feriez pleurer le bon Dieu.

Ne brisez pas les nids de monnaie
Qui sont cachés dans les buissons;
Cette farvette, à la voix douce,
Coue de joyeuses chansons.
À cette famille qui l'aime
Ne lui faites pas dire adieu.
N'étouffez ce doux poème.
Vous feriez pleurer le bon Dieu.

BARILEY.

BOTANIQUE PRATIQUE

Le molène (bouillon-blanc, bonhomme).

LEÇON DE CHOSES ET DICTÉE

I. *Définir et décrire préalablement* : estival, panicule, aigrette, flexible, épilobe, eupatoire, chevrefeuille, molène, rosette, soufre, interruption, arrière-saison, engorgement, fomentation, avoisiner, indolent, amoindrir, etc.

II. *Grammaire et syntaxe* : remarque sur soufre et souffrir : tous les mots on se trouve la syllabe *souf* prenant deux *f*, excepté soufre et souffrir, boursoffier, ammitouffier, monfie, pautouffe, camoufflet et leurs composés.

III. *Famille de mots* : nom, nommer, nominal, nominatif, nomination, dénommer, immunié, renommé, renommée, surnommer (surnom), etc.

IV. *Exercices sur les quatre formes du verbe* : affirmative, négative, interrogative et interrogative avec négation, ex. : ses fleurs nous disent, ses fleurs ne nous disent pas, ses fleurs nous disent-elles ? ses fleurs ne nous disent-elles pas ?

V. *Ponctuation* : remarques sur la ponctuation de la dictée, application des différents signes de ponctuation. — Utilité de la ponctuation.

VI. *Dictée*. — Parmi les fleurs estivales, épilobes aux panicules roses, eupatoires semant leurs aigrettes sur les chemins, scabieuses violacées, chevrefeuilles odorants enroulant leurs rameaux flexibles à tous les buissons, le molène élève d'une rosette de feuilles veloutées sa longue tige fleurnée de corolles jaune soufre.

Ses fleurs, au léger parfum de violette, qui se succèdent sans interruption de juillet en octobre, ne nous disent-elles pas, par leur bonne volonté à fleurir jusqu'à l'arrière-saison, qu'elles sont utiles ? Pectorales et adoucissantes, excellentes en infusions contre les rhumes, les engorgements des poumons, la respiration gênée, elles sont bonnes également en gargarismes contre les maux de gorge et en cataplasmes émollients contre les affections du tube intestinal. Les feuilles de molène, elles aussi, ne sont point inutiles, elles s'emploient en fomentation contre les brûlures, et, bouillies dans du lait, elles guérissent furoncles et panaris. Leur nature laineuse permet, dit-on, de s'en servir comme mèches de lampes. Enfin, la tige solide de la plante fournit des cannes estimées.

Utile dans toutes ses parties, peu difficile pour le choix du terrain où il fleurit, préférant à un sol gras et fertile les endroits arides, (nous nous rappelons en avoir vu presque un champ dans les terrains vagues qui avoisinent la gare de Thionne) voire même les crevasses des vieux murs, ne demandant qu'un peu de place et du soleil, le molène inoffensif et bon n'a-t-il pas bien mérité le surnom de *bonhomme* que lui a si justement donné l'imagination populaire ?

Noms. — *Molène thapsus*, Linné (*verbascum thapsus*, vulg. bouillon blanc, bonhomme). Plante herbacée, bisannuelle, tige fleurie s'élevant d'une rosette de feuilles veloutées, argentées, atteignant parfois deux mètres de hauteur et ayant un caractère presque ligneux. — Calice monosépale, persistant, corolle jaune à lobes un peu inégaux, caduque : 5 étamines, de longueur inégale : les deux étamines longues glabres ou presque glabres ; anthères à une loge : fruit une capsule. — Endroits pierreux, incultes, clairières des bois, juillet, août jusqu'en octobre.

Autres variétés : *Molène noir* (*verbascum nigrum*, Linné).

Molène blattaire (v. *blattaria*, Linné).

Molène lychnite (v. *lychnitis*, Linné), etc.

Les « verbascées » genre nombreux appartenant à la famille des « scrofulariacées » dont la plupart ont des propriétés adoucissantes et légèrement narcotiques, sont des plantes souvent difficiles à déterminer par suite des hybrides qui se produisent entre espèces et qui présentent des caractères intermédiaires. Les molènes lychnite et bocconneux, faux-Philomis, sont des succédanés faibles du molène thapsus (voir dans la diète les propriétés de la plante). Les feuilles de molène écrasées et appliquées localement guérissent les fausses plaies que se font certains mendicants peu scrupuleux avec la clématite ou la renoncule. Les graines du molène thapsus, stupéfiants, endorment le poisson.

Les *scrofulariacées* présentent des propriétés rappelant celles des solanées. Quelques-unes (digitales), bien que vénéneuses, s'emploient contre les maladies de cœur. D'autres (véroniques), contiennent des principes amers, acres et astringents. La plupart ont une odeur désagréable et noircissent par la dessiccation. Les *pedicularis* et les *rhinantes* (cocristes) sont parasites sur les racines d'autres plantes.

Scrofulariacées médicinales : *scrophulaire noueuse* (*scrophularia nodosa*) racine résolutive et tonique, graines vermifuges.

Limoselle aquatique (*limosella aquatica*) purgative, vermifuge ; s'emploie contre les fièvres intermittentes, la goutte et l'hydropisie.

Gratiola officinale (*gratiola officinalis*) irritante et purgative ; dangereuse.

Véronique beccabunga (*veronica beccabunga*, vulg. cresson-de-cheval) amère et antiscorbutique.

Véronique officinale (*veronica officinalis*) s'emploie contre migraines, douleurs de tête, mauvaises digestions, asthme, crachements de sang ; amère, tonique, excitante, facilite l'expectoration et la transpiration.

Véronique germandrée (v. *venarium*) et véronique en épi (v. *spicata*) : toniques.

Digitale pourpre (*digitalis purpurea*) très vénéneuse ; maladies de cœur ; ne l'employer qu'avec l'avis du médecin.

Euphrase officinale (*euphrasia officinalis*) vulg. casse-lunettes ; contre ophtalmies ; bon stomachique, facilite la digestion.

Hermann, Genève.

MARIE MÉTHAL.

Canton de Vaud

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ECOLES PRIMAIRES

Nominations

Regents. — MM. Fallet, Emile, à Concise. — Nicolier, Jules-Aimé, à la Forclaz (Ormont-dessous). — Gorgerat, Eugène, à Mollens. — Borgeaud, Georges, à Olion.

Regentes. — Mmes Burdet, Anais, aux Thioleyres. — Pahud, Alice, prov., à La Gittaz (Ste-Croix).

Places au concours.

Regentes. — *Echallens*, maîtresse d'école enfantine, fr. 400 et 120 pour logement, 12 septembre à 6 heures. — *Morges*, maîtresse d'école semi-enfantine, fr. 800, avec augmentation de fr. 10 par année de service jusqu'à concurrence de fr. 950. — *Sachy*, fr. 900, 12 septembre à 6 heures. — *Provençe*, fr. 900, 12 septembre à 6 heures.

Regents. — *Oulens* (Echallens), fr. 1400, 12 septembre à 6 heures.

ECOLES PRIMAIRES

Les examens complémentaires pour l'obtention du brevet de capacité primaire auront lieu à Lausanne du 13 au 20 septembre, à 8 h. du matin.

Les aspirants et aspirantes doivent adresser leurs demandes d'inscription au département de l'instruction publique, jusqu'au 9 septembre, à 6 heures du soir.
Lausanne, le 21 août 1899.

Le chef du département.

HUCHET.

Schulausschreibungen. — Mises au concours.

Porrentruy, école secondaire des jeunes filles. — Par suite de démission honorable, une place de maîtresse est mise au concours pour l'enseignement de la couture dans les classes supérieures, de l'histoire, de l'écriture et de la langue allemande dans les classes inférieures. Traitement 2000 fr. pour 29 heures de leçons par semaine. Entrée en fonctions, 1^{er} octobre.

Adresser les demandes d'inscription jusqu'au 30 août inclusivement à M. Meyer, professeur, président de la commission de l'école secondaire à Porrentruy.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 8, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Instituteurs de la campagne réalisent de beaux bénéfices en s'occupant de la **représentation** de la *tailleurie mécanique Passavant-Jodin et Co*, à Bâle.

Que ferons-nous dimanche ?

Nous irons à Morat, jolie ville à arcades et remparts. Musée historique. Obélisque. Vue des Alpes et du Jura. Bains du lac. Promenades en bateau à vapeur ou en chaloupe à naphthé prête à toute heure.

ECOLES NORMALES DU CANTON DE VAUD

Formation du Personnel enseignant

POUR LES TRAVAUX A L'AIGUILLE

ET

LES ECOLES ENFANTINES

En exécution du **règlement du 18 septembre 1895** sur l'organisation des écoles enfantines et sur l'obtention de brevets pour l'enseignement des travaux à l'aiguille et la direction des classes enfantines, des cours spéciaux seront donnés du **1^{er} avril 1899 au 1^{er} avril 1900**, en vue de la préparation des jeunes filles qui désirent se vouer à cet enseignement.

Ces cours sont organisés de façon à ce que les élèves qui les suivent puissent obtenir, si elles le désirent, les deux brevets mentionnés plus haut.

Les examens d'admission auront lieu dans le **bâtiment d'école de la Croix-d'Orchys**, le **jeudi 21 septembre prochain**, à **5 heures du matin**.

Les personnes qui désirent subir ces examens doivent s'annoncer au directeur soussigné **avant le 18 septembre** prochain et joindre à leur demande d'inscription :

- 1^o un acte de naissance, et, pour les étrangères au canton, un acte d'origine;
- 2^o un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile;
- 3^o une déclaration portant que, si elles reçoivent une bourse, elles s'engagent à desservir pendant trois ans au moins une école d'ouvrages ou une école enfantine dans le canton, après l'obtention de leur diplôme.

Les aspirantes qui, en cas d'admission, désirent être mises au bénéfice des **bourses** accordées par l'Etat doivent l'indiquer dans leur **lettre d'inscription**.

Pour être admises, les aspirantes doivent être âgées de 17 ans au moins dans l'année, subir l'examen médical prévu pour l'admission à l'Ecole normale des jeunes filles, ainsi qu'un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'Ecole primaire, cela, **dans les limites fixées** par le règlement précité.

Ce règlement sera envoyé sur demande.

Lausanne, le 21 août 1899.

Le Directeur,
E. GUEL.

RENTES VIAGÈRES

Les placements viagers peuvent être constitués par des versements au comptant ou par cession de titres, d'effets publics, d'obligations hypothécaires, etc.

Âge du rentier	Versement unique pour une rente viagère immé- diatement de 100 fr. par an	Âge du rentier	Rente annuelle pour un placement de 1000 fr.
50	1461.95	50	68.40
55	1290.15	55	77.51
60	1108.80	60	90.19
65	923.83	65	108.25
70	776.77	70	128.74

Les nouveaux tarifs, les prospectus et les comptes rendus sont remis gratuitement à toute personne qui en fait la demande à l'Agence ou à la Direction de la

Société suisse
d'Assurances générales sur la vie humaine
Précédemment : Caisse de Rentes Suisse
à ZÜRICH

ATELIER DE RELIURE

CH. MAULAZ

Escaliers du Marché, 23

LAUSANNE

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires.

CYCLE-HALL

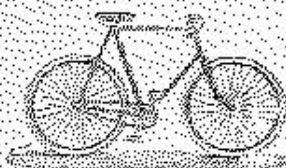
CYCLES

Touriste

Machines entièrement garanties contenant tous les derniers perfectionnements.

Prix unique: 335 francs.

P. DESPLAND



Réparations
LOCATION

Première
marque suisse.

LAUSANNE

FOETISCH FRÈRES

MAGASINS DE MUSIQUE
LAUSANNE ET VEVEY

Bâtons de direction

Choix très varié. — Encore au choix.



N° 23. Ébène et ivoire, fr. 5.—.

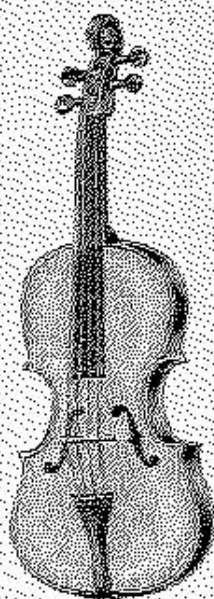
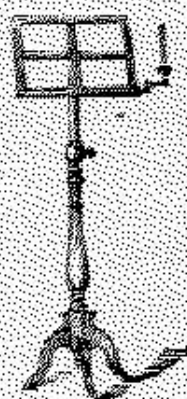


N° 34. Ébène et ivoire sculpté, fr. 22.—.



N° 40. Ivoire massif, fr. 36.—.

Autres modèles, à partir de fr. 1,75.



Nouveau pupitre de table «Automate», s'ouvre et se ferme d'un seul mouvement; article solide et élégant, à fr. 2,50 et fr. 3.—, en palissandre.

Pupitre de table en fer bronzé fr. 1.—, 1,50, le même nickelé fr. 2.—.

Pupitre à pieds (noire fabrication) en bois, très léger, fr. 7.—.

Pupitre à pieds en fer bronzé, *vis en fer*, pliable, avec double candélabre, à fr. 6.—, 7.—, 8.—. Plus solides, soignées, à fr. 10.—, 12.—, 14.— et en sus.

Etuis de violon. Grand choix depuis fr. 6.—.

Diapasons à bouche, 1 ton, fr. — 80 et 1.—.

» » » 4 » » 2.— » 2,50.

» » » 6 » pour guitare, à fr. 2,50 et 3.—.

Diapasons à branches, acier fin, à fr. — 80, 1.—, 1,50, 2.— et 2,50.

Diapasons chromatiques, à fr. 5.—.

» donnant tous les accords, à fr. 6.—.

Archets, ordin., à fr. 2.—, 3.—, 4.—; premier choix à fr. 5.—, 6.—, 7.—; ferambour vrai, depuis fr. 8.—.

Métronomes de toute première qualité, à fr. 12.—, 14.—, 15.—, 16.—, 18.—, 20.—.

Violon normal, avec tous accessoires, garanti, à fr. 40.—.

Diapason à branches, grand modèle, sur caisse de résonance, très sonore, fr. 16.—.

Prière de demander le prix-courant.

Magnifique choix d'harmoniums et pianos, neufs et d'occasion.

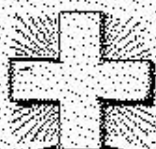
DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XXXV^e ANNÉE — N° 27.

LAUSANNE — 9 septembre 1892.

LIBERTÉ
ET
PATRIE

L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR ET ÉCOLE RÉUNIS.)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Écoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Général : Théorie et principes :

MARIUS PERRIN, instituteur, La Gâtée, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA-BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur.

NEUCHÂTEL : C. Hertenlang, instituteur, Noiraigue.

Fribourg : A. Perriard, inspecteur scolaire, Bellinzone.

SECTION VALAISANNE : U. Gail-land, inst., St-Berthodomy.

VALD : E. Savary, instituteur, Châtel-a-Gobet.



PRIX
de
l'abonnement :

Suisse,
5 fr.

Etranger,
fr. 7.50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :

LIBRAIRIE F. PAYOT
Lausanne

Tout ouvrage dont L'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Vaud.	
MM. Koster , William, prof.	Genève.	MM. Dériaz , J.	Dir.
Groscurin , L., inst.	Genève.	Cornamusaz , F.	Trés.
Pesson , Ch., inst.	Genève.	Rechat , P.	Yverdon.
Jura Bernois.		Jayet , L.	Lausanne.
MM. Mercerat , E., inst.	Soyvilier.	Vissinand , L.	Lausanne.
Duvolsin , H., direct.	Dallémont.	Cloux , F.	Essertines.
Schaller , G., direct.	Porrentruy.	Falhetaz , G.	Giviat.
Gylam , A., inspecteur.	Corgessant.	Lambert , T.	Chézise.
Baumgartner , A., ins.	Bienne.	Erlod , E.	Est.
Neuchâtel.		Martin , H.	Mézères.
MM. Grandjean , A., inst.	Loche.	Suisse allemande.	
Brandt , W., inst.	Neuchâtel.	M. Fritsch , Dr., président	du Schweiz. Lehr-
Fribourg.		<i>verein</i> .	Zürich.
M. Genoud , Léon, directeur.	Fribourg.		

Tessin : M. Nizzola.

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Hachet , Marc, conseiller	d'Etat, press. honoraire, Lausanne.	MM. Perrin , Marius, inst.,	Lausanne.
Gagnaux , L., syndic,	Lausanne.	Sonnay , instituteur,	Menthollon
Burdet , L., instituteur,	Lausanne.	secrétaire.	et Lausanne.
vice-président.	Lutry.		

F. Payot, libraire-éditeur, Lausanne

1, rue de Bourg, 1

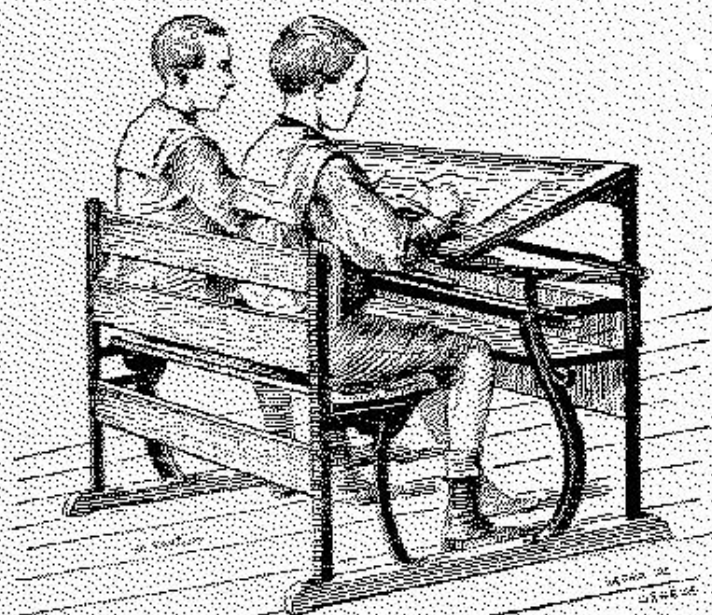
Notre modèle ou que ferait Jésus ?	Fr. 2 50
Le corps et l'âme de l'enfant , par le Dr FLEURY.	» 3 50
Esquisse d'un Enseignement basé sur la psychologie de l'enfant, par P. LACOMME.	» 3 —
Morale sociale . Leçons professées au Collège libre des sciences sociales par Ch. Gide, Kovalevsky, Malapert, De Roberty, G. Sorel, le pasteur Wagner, etc. Cart.	» 6 —
De la psychologie des religions , par R. DE LA GRASSE.	» 3 —
Flaubert , par E. FAGUET (Les grands écrivains français).	» 2 —
Richard Wagner . Sa vie et ses œuvres, par H.-S. CHAMBERLAIN.	» 3 50
Causeries physiologiques , par A. HERZEN.	» 3 50
Voyage idéal en Italie , par JEAN SCHOFFER.	» 3 50
Paix universelle , par LOUIS COPELANS. Traduit du hollandais par L. B.	» 3 50
Le Testament d'un excentrique , par JULES VERNE. Illustr. par G. ROUX. 1 ^{re} partie.	» 3 —
Encyclopédie populaire illustrée du XX^{me} siècle.	
L'Expansion coloniale . 1 ^{re} partie. Afrique et Amérique.	» 4 —
Le jardinage.	» 4 —
La photographie.	» 4 —
Nouveau Larousse illustré , Fasc. 128.	
Principaux articles : Coxalgie, les Coppel, Coysevox, Cranach, Cracovie, Craie, Crampe, Crâne, Cratère, Cravate, Création, Crèche.	
Avec illustrations.	» 0 50
Grand choix de Guides Baedeker, Joanne et autres. Cartes Hulout, Siegfried, Mulsaupt, Leuzinger, etc. Photographies, photochromes, cartes postales illustrées.	
Ouvrages anglais : Edition-Tauchnitz.	

PU PITRES HYGIËNIQUES

A. MAUCHAIN

GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE

Système breveté $\oplus$ 2925 — Modèle déposé.



Travail assis et debout.

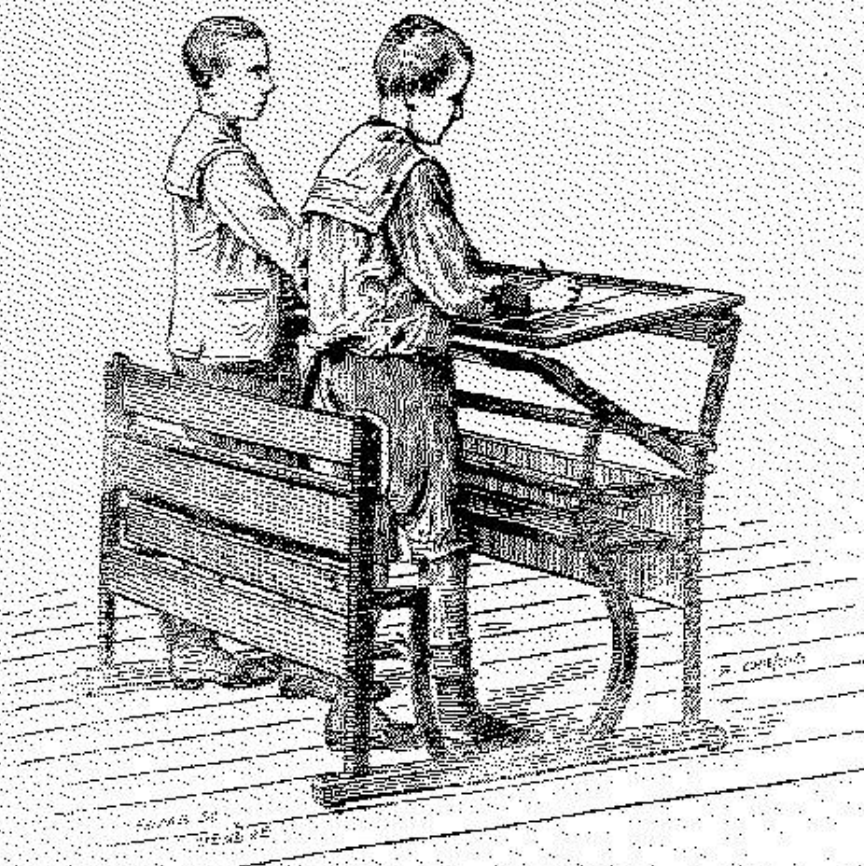
S'adapte à toutes les tailles.

Pupitre officiel

du Canton de Genève.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

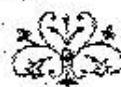


Prix du pupitre avec banc : fr. 45.—.

Même modèle pour filles mais avec chaise : fr. 45.—.

Attestations et prospectus à disposition.

Seule médaille d'or décernée au mobilier scolaire. Exposition nationale, Genève 1896.



LIBRAIRIE HARTUNG

Villamont-Dessous, à Lausanne

Grand choix d'ouvrages en tous genres, brochés et reliés, français et étrangers.
Spécialité de livres d'enseignement. — Papeterie et fournitures d'écoles.

Ouvrages recommandés à MM. les membres du corps enseignant.

Le corps et l'âme de l'enfant, par le Dr M. de FLEURY	Fr. 3 50
Esquisse d'un enseignement basé sur la psychologie de l'enfant, par P. LACOMME	3 —
Aux instituteurs et aux institutrices. Conseils et directions pratiques par J. PAVOT	3 50
L'Education de la volonté, par le même	5 —
Dictionnaire-Manuel illustré des écrivains et des littératures, par GIDEL et LAUZÉ. Beau volume cartonné, tranches rouges	6 —
Dictionnaire-Manuel des idées suggérées par les mots, par ROUAUX. Cart.	6 —
Histoire de la littérature française, par GUSTAVE LARSON. cart.	4 50
L'honnête homme. Cours de morale théorique et pratique, par STENG.	3 50
La vie morale. Recueil de lectures choisies et annotées, par J. STENG.	3 50
L'Histoire suisse en images. Nouvelle édition populaire en 52 feuilles. En feuilles Fr. 8.—, en 1 vol. cart.	10 —
Cours de dictées, par PESSONNIER, EYSSETTE, HARTSMANN, LAUZÉ et FLEURY, et autres.	

Ouvrages traitant de la méthode intuitive (Alge, Géométrie, etc.)

Choix d'ouvrages concernant la question de l'anti-alcoolisme.

Bibliothèque des professions industrielles, commerciales, agricoles et libérales.

Riche assortiment d'ouvrages publiés par la Librairie Agricole, de Paris.

Rayon spécial de livres relatifs à la photographie.

Souscription au **Nouveau Larousse illustré** en sept volumes, encyclopédie universelle. Souscription à forfait à l'ouvrage broché (en fasc. hebdomadaires de 16 fasc. ou vol. br.) fr. 170.—, à l'ouvrage relié fr. 205.—. Facilités de paiement.

Catalogues et renseignements bibliographiques sur demande.

Librairie Hartung

VILLAMONT-DESSOUS, A LAUSANNE